PROVINCE DE QUÉBEC

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES HARRICANA

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 19 DÉCEMBRE 2022

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Marc – La Corne,
tenue à l'école de Notre-Dame-de-Lourdes à La Corne,
le dix-neuf décembre, deux mille vingt-deux à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

M^mes^ Joanie Boutin, parent
Anne Demers, parent
Catherine Ouellet, directrice adjointe
Sonia Lemay, professionnelle
Mélanie Caron, soutien
Margot Lafleur, enseignante
Paméla Dumais, parent
Carol-Anne Morin, parent
Anne-Marie Morasse, parent

M. Alain Albert, directeur

ABSENCES

M^me^ Anne-Marie Brochu, parent

Le quorum est atteint.

MOT DE BIENVENUE

Madame Anne Demers souhaite la bienvenue aux membres du conseil présents.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Catherine Ouellet fait la lecture de l'ordre du jour.

CE–0832-22 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de Madame Margot Lafleur,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté.

ADOPTÉE.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 24 OCTOBRE 2022

Nous vérifierons à modifier peut-être la date du 17 avril 2023 concernant une des rencontres du conseil d'établissement, puisque cette date entre en conflit avec le comité de parents du Centre de services scolaire Harricana.

CE–0833-22 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de Madame Mélanie Caron,

QUE le procès-verbal de cette réunion soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 24 OCTOBRE 2022

Mesure : Aide aux parents

Les membres se questionnent concernant la mesure financière octroyée par le ministère « aide aux parents ». On visualise ensemble le site « aider son enfant ». Les gens donnent l'aval à l'inscription à « aider son enfant ». Des jeux de société font également office de discussions concernant l'utilisation des sommes restantes. Nous effleurons aussi l'idée d'acheter de la littérature. On parle aussi de diffusion auprès des gens.

INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention

INFORMATION ET CORRESPONDANCE

Suivi de la campagne de financement :
École Notre-Dame-Du-Sacré-Cœur – Saint-Marc : 5921 $
École Notre-Dame-de-Lourdes – La Corne : 2281,50 $
Marché de Noël : 812,75 $

On lance l'idée d'une nouvelle formule :
Les gens de la communauté pourraient venir faire des recettes avec d'autres personnes, afin de le faire en commun et le sous-sol d'église pourrait faire lieu de rencontre. Il pourrait y avoir de l'art qui serait fabriqué. Les membres croient que c'est une très belle idée. La convivialité serait installée et les gens pourraient faire de nouvelle connaissance.

RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Anne-Marie Morasse confirme que les critères d'inscription ont été vus et présentés lors de la rencontre. Elle confirme aussi que les différentes élections aux différents postes ont été effectuées. Des gens du conseil d'établissement de Saint-Marc – La Corne pourrait prendre un siège au Conseil d'administration, qui est vacant présentement.

PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION POUR UN CLIMAT SAIN ET BIENVEILLANT

Madame Catherine Ouellet présente le plan d'action aux membres du conseil. De plus, Madame Sonia Lemay ajoute des informations à sa guise.

Madame Catherine Ouellet présente également un dépliant qui sera entre autres remis aux parents, ce dernier faisant la synthèse des éléments vus dans le plan d'action. Il relate également les actions qui sont posées par l'école lors d'incidents d'intimidation.

CE–0834-22 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de Madame Julie Cloutier,

QUE le plan d'action pour un climat sain et bienveillant soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

PRÉSENTATION DES CRITÈRES D'INSCRIPTION 2023-2024

Madame Catherine Ouellet fait la lecture des critères d'inscription pour l'année scolaire 2023-2024.

SUIVI AU PROJET ÉDUCATIF

Madame Catherine Ouellet nous fait part de l'échéancier qui sera mis en place concernant les avancées du projet éducatif. Le tout nous mènera jusqu'en décembre 2023, date où nous devrons déposer notre nouveau projet éducatif.

APPROBATION DES ACTIVITÉS ET DES CHANGEMENTS À L'HORAIRE

Activités à venir :

École de Saint-Marc : Aucune sortie n'est prévue pour l'instant, mais à suivre.

École de La Corne :
Il y a 4 sorties qui seront mises en place au Mont-Vidéo. Voici les dates choisies :

- 13 janvier 2023;
- 24 février 2023;
- 17 mars 2023;
- Pour le mois d'avril, la date est toujours à déterminer.

Les gens se questionneront sur les futures activités qui pourraient avoir lieu.

CE–0835-22 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de Madame Joanie Boutin,

QUE les activités et les changements à l'horaire soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉE.

APPROBATION DES ACTIVITÉS ET SORTIES À VENIR AU SERVICE DE GARDE

Activités scientifiques qui viendront à l'école de Saint-Marc lors de la PE du 1er février 2023.

CE–0836-22 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de Madame Margot Lafleur ,

QUE les activités et les changements à l'horaire du service de garde soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉE.

AUTRES SUJETS

Dîner de Noël :

Le restaurant « La Corne du diable » fera une grande partie du dîner qui sera présenté aux convives (desserts, plats principaux, macaroni et autres).
On se rappelle que le dîner aura lieu le mercredi 21 décembre 2022 à La Corne, au sous-sol de l'église. Des remerciements sont exprimés aux organisateurs.

DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Lundi 20 février 2023 à 19 heures, à l'école de Saint-Marc.

ÉVALUATION ET CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

CE–0837-22 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de Madame Margot Lafleur,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est **20 h 52**.

_____ _____

Anne Demers, présidente Alain Albert secrétaire